



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

Service des Affaires
Générales et Juridiques

**Délibération du Conseil d'administration
n° 2019 - 113
Séance du 13 décembre 2019**

**Modification des droits d'inscription et tarifs divers 2018-2019 :
participation au coût de la certification Voltaire - tarifs spécifiques à l'IUT de Lens**

Condition d'acquisition du vote :

Quorum = moitié des membres en exercice présents ou représentés
Acquisition de la délibération = majorité des membres présents ou représentés

Nombre de membres en exercice : 32
Nombre de membres présents : 15
Nombre de membres représentés : 5

Nombre de vote pour : 20
Nombre de vote contre :
Nombre d'abstentions :

La modification des droits d'inscription et tarifs divers 2018-2019 : participation au coût de la certification Voltaire - tarifs spécifiques à l'IUT de Lens, telle que figurant dans le document annexé à la présente délibération, est approuvée.

Fait à Arras, le 13 décembre 2019

Le Président,

Pasquale MAMMONE



SERVICE CENTRAUX

9 rue du Temple - BP 10665 - 62030 ARRAS CEDEX

Tél. 03 21 60 37 00 - Fax 03 21 60 37 37

www.univ-artois.fr



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

Direction des Etudes

Droits d'inscriptions et tarifs divers : Année universitaire 2018-2019
Modification de la délibération du CA n° 2018-052

Formations à distance : rémunération pour services rendus	350€
Retirage de carte d'étudiant	10€
Somme conservée au titre des actes de gestion suite à une annulation d'inscription avec remboursement (courrier adressé au plus tard au 31 octobre 2018)	En attente de l'arrêté ministériel 23€ en 2017-2018
Etudiants en convention avec l'Institut Catholique de Lille (ICL) : Facture acquittée par l'ICL	30% du montant des droits de scolarité annuels fixés par arrêté ministériel
POUR REGULARISATION Participation au coût de la certification Voltaire Dispositions applicables à l'IUT de Lens	Participation de l'étudiant : 5€ Participation de la composante : 0€
Participation au coût de la certification Voltaire Dispositions applicables à toutes les composantes de l'université d'Artois, hors IUT	Certificat inclus dans la maquette de formation Participation de l'étudiant : 0€ Participation de la composante : 34€
	Certificat offrant des points bonus dans la maquette de formation Participation de l'étudiant : 17€ Participation de la composante : 17€
	Inscription individuelle de l'étudiant Participation de l'étudiant : 34€
Préparation à l'agrégation interne De l'UFR Lettres et Arts	640€